Soixantième année. - N ° 209 A Vendredi 30 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4266

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

Extrait de jugement

Date : 15 octobre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
S.D.C. LA BRUYERE.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 211, avenue Gallieni, 93140 Bondy.
Complément de jugement : Ordonnance prorogeant la mission de la SELARLU BLERIOT & ASSOCIES représentée par Maître Philippe BLERIOT 26 chemin de la Madeleine, 93000 Bobigny es qualitè d'administrateur provisoire du syndicat des copropriétaires de la résidence La Bruyère, 211, avenue Gallieni, 93140 Bondy dans le cadre de l'article 29.1 de la loi du 10 juillet 1965 modifiée par la loi du 24 mars 2014 avec les pouvoirs d'un syndic et tous ceux de l'assemblée générale des copropriétaires, à l'exception de ceux prévus aux a et b de l'article 29 et du conseil syndical pour une durée de 1 an à compter du 02.09.2026 et jusqu'au 01.09.2027. N° RG : 26/1409